

Le Patriote

Des Pyrénées

ABONNEMENTS

Pau, Département et Limitrophes.....	Un an, 12 fr. Six mois, 7 fr. Trois mois, 5 fr.
Autres Départements et Colonies.....	18 fr. — 12 fr. — 8 fr.
Etranger.....	26 fr. — 18 fr. — 12 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance ; ils sont expédiés aux frais de l'Abonné

LES ANNONCES SONT REÇUES :

A PARIS, à l'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLI-CITÉ, 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS, 10, Rue de la Victoire. — A PAU, aux Bureaux du Journal.

L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITÉ

Annouces Judiciaires.....	0.20 la ligne	Faite divers.....	1.00 la ligne
Annouces Commerciales.....	0.30 —	Chronique locale.....	1.50 —
Réclames.....	0.60 —	Echos.....	2.00 —

Les insertions ne sont admises que sous réserve

LA SITUATION

Pau, 8 août.

Pour le front des Flandres, le communiqué de ce matin ne signale qu'une certaine aggravation de la lutte d'artillerie. Mais tout le monde s'attend à une nouvelle préparation de la batterie d'infanterie commencée le 31 juillet et qui décidera peut-être de l'issue de la guerre, en chassant les Allemands des tranchées qu'ils possèdent contre nous dans les Flandres.

Sur le front français, des coups de main ennemis ont été repoussés dans les régions de VAUXAILLON, du plateau de CALIFORNIE, de SAINT-MIHIEL et de HAUTE-ALSACE.

Les Anglais ne signalent non plus que de petites actions locales.

Sur le front italien, rien d'important à signaler. Par contre, l'aviation italienne a eu un bon succès à inscrire à son compte ; elle a détruit deux sous-marins dans un raid qu'elle a exécuté sur la côte de Rome.

Le communiqué russe parle encore de régiments qui ont tourné le dos à l'ennemi et du recul que cette attitude des troupes a imposé encore une fois.

En résumé, les critiques militaires, en ce qui concerne le front russe continue, estimant qu'un renforcement réel apparaît dans le mouvement de retraite.

L'orientation

financière se dessine

Les contributions directes créées par la loi de finances ont définitivement été votées, après la Chambre, à la veille de l'impôt calculé sur le revenu.

Un instrument fiscal nouveau fonctionnant dans la date du 1er janvier 1918 ; les contributions anciennes ne subsistent — avec un principal fiscal — que pour les parts afférentes aux quatre départements et aux communes.

Comment va-t-on se servir de cet instrument ?

La question s'est posée dès l'abord devant la Commission de législation fiscale, lorsque celle-ci a examiné les propositions d'écoulement de recettes qui ont été formulées par le Ministre des finances.

Je rappelle que celui-ci, soumettait à la France d'un budget régulier, qui comprenait toutes les dépenses de la guerre, et que toutes les dépenses de guerre, a saisi la Chambre d'un projet de loi qui crée environ 1.500 millions de ressources nouvelles.

Or ces ressources sont demandées par lui à divers moyens qui, dès l'abord ont rencontré une très vive résistance de la part de nos collègues socialistes. Ceux-ci ont soutenu cette thèse que le système le plus expédient était de recourir à l'instrument nouvellement forgé et donc de doubler tout simplement les taxes inscrites dans la loi elle-même.

On sait ce que sont ces taxes : de 0.75 à 5 pour cent de revenus par écoles suivant sa nature et de 12.50 pour cent du revenu global, soit un minimum de 16.25 et un maximum de 17.50 pour cent, sans déductions accordées aux contribuables les moins riches et les plus chargés de famille.

A ces 17.50 pour cent il convient d'ajouter le 6 à 7 pour cent que représentent au vu des contributions directes applicables aux budgets communaux et départementaux. C'est-à-dire qu'en tout, la contribution, s'il ne bénéficie d'une exemption légale, est déjà tenu de 24 pour cent d'impôts directs, soit le quart de ses revenus et ressources de tout ordre !

Ce qui nous était proposé par nos collègues socialistes de la Commission de législation fiscale, c'était de majorer ces 24 pour cent des 17.50 pour cent représentant le doublement de la part de l'Etat. Donc abandon de 41.50 pour cent à l'Etat sous la forme d'impôt direct. Avec la part des départements et des communes nous serions arrivés tout près de 60 pour cent.

Je suppose que parmi les auteurs de ces partisanes de la proposition, personne n'a jamais rêvé, deux minutes, à l'économie d'une telle suggestion.

Mais les porteurs de l'impôt direct et personnel ne réfléchissent pas aux conséquences économiques et sociales de leurs votes ; ils poursuivent une opération politique — de caractère démagogique — et se vantent comme des héros, sans tenir compte de la France, de sa prospérité et des conditions de vie de ceux mêmes dont ils se prétendent les avocats. La loi de proposition de nos collègues a d'ailleurs été votée.

Nous nous sommes alors trouvés en

face des impôts indirects et des droits successoraux.

Peut-on demander beaucoup d'impôts indirects ? Le gouvernement le pense puisqu'il a proposé la majoration de plusieurs d'entre eux et l'instauration d'un impôt nouveau et général « sur la dépense ». La Commission a ajourné l'examen du plus grand nombre des impôts à faible rendement et s'est attaché plus volontiers au dernier, qui est une transposition du système que l'exposé négure sous le nom d'impôt sur les paiements libératoires.

Elle a retenu cette conception fiscale ; elle m'a fait l'honneur de me charger de la mise au point nécessaire. C'est un sujet sur lequel j'aurai l'occasion de donner à mes lecteurs d'amples éclaircissements au plutôt d'engager avec eux ces conversations qui sont la force de l'écrivain et plus encore du législateur. La seule chose que je veuille souligner dès aujourd'hui, c'est que le vote émis par la commission indique fort justement son désir de voir instituer un impôt indirect proportionnel aux facultés, c'est-à-dire un véritable impôt sur le revenu, mais « impersonnel », sans inquisition ni vexation.

Ensuite la Commission a envisagé la taxe nouvelle sur les successions, telle que le ministre la proposait et elle a été unanime à condamner la rétroactivité qui est une formidable hérésie juridique et financière, dont on s'étonne que M. Ribot revendique la paternité. Du coup le principe de la taxe annuelle a été écarté au moins provisoirement.

Après cela la Commission a envisagé la taxe nouvelle sur les successions, telle que le ministre la proposait et elle a été unanime à condamner la rétroactivité qui est une formidable hérésie juridique et financière, dont on s'étonne que M. Ribot revendique la paternité. Du coup le principe de la taxe annuelle a été écarté au moins provisoirement.

Ensuite la Commission a envisagé la taxe nouvelle sur les successions, telle que le ministre la proposait et elle a été unanime à condamner la rétroactivité qui est une formidable hérésie juridique et financière, dont on s'étonne que M. Ribot revendique la paternité. Du coup le principe de la taxe annuelle a été écarté au moins provisoirement.

Ensuite la Commission a envisagé la taxe nouvelle sur les successions, telle que le ministre la proposait et elle a été unanime à condamner la rétroactivité qui est une formidable hérésie juridique et financière, dont on s'étonne que M. Ribot revendique la paternité. Du coup le principe de la taxe annuelle a été écarté au moins provisoirement.

Les ecclésiastiques et la démobilisation

L'« Officiel » vient de publier une circulaire du 29 juillet, signée des ministres de la guerre et de l'armement relative au renvoi des hommes de la classe 1893, dit l'indivisible, mais qui concerne en réalité, les seuls hommes non agriculteurs, les agriculteurs de cette classe ayant déjà tous été, fort justement, mobilisés à la terre en vertu des circulaires du 12 janvier et du 25 février 1917.

Ce document fort curieux contient notamment deux grands tableaux dits « catégories A » et « catégorie B ». Dans la première, on énumère les professions dont le droit absolu à un sursis immédiat et illimité ; dans la seconde on a dressé la liste des professions pour lesquelles le sursis est laissé à l'arbitraire des inspecteurs régionaux.

Les « cultes » figurent tout à la fin de la... seconde. Après les cultes, il n'y a plus que les bains, coiffeur, coiffeuse, gérant ou régisseur de domaines, veilleurs de nuit.

Dans les 170 (cent soixante-dix) professions dénombrées absolument indispensables, on en trouve quelques-unes qui, me semble-t-il, ne sont un peu moins que les cultes ou peuvent facilement utiliser la main-d'œuvre féminine.

Voilà des exemples ? En voici : « Fabrication de chaussures, fabrication de crayons, fabrication de caoutchouc pour hommes, fabrication de caoutchouc, fabrication de peaux en poil, entreprises de voitures publiques, marchand d'abats, tripler, débit de tabac, etc. »

Les mobilisés exerçant ces professions de la catégorie A, sur présentation de certificat approprié, reçoivent, du général commandant la région, un sursis illimité d'office et sans délai. Quant aux intéressés de la catégorie B, ils, par conséquent, aux ministres de culture, les inspecteurs des sursis feront, pour chacun, une enquête en vue d'établir et la mise en sursis est réellement utile à la résistance économique du pays.

Car, la résistance économique est nécessaire ; mais la résistance morale n'est pas moins, et je n'aurais pas, hélas ! à remonter bien haut dans notre chère histoire pour le démontrer.

Je n'aie croire que les ministres responsables n'ont pas en conscience de la question que je viens de soulever, et qu'il m'eura suffi d'attirer leur attention pour que la seule solution raisonnable interviensse à d'office et sans délai.

G. de Lamarzelle, éditeur.

Les responsables de la guerre

LES REVELATIONS DE M. GERARD

Le « Daily Telegraph » publie aujourd'hui un nouveau chapitre des mémoires de M. Gérard, dans lequel l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin décrit les divers incidents qui marquèrent la première période de la guerre.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à New-York télégraphie que les Américains considèrent comme une déception inattendue au militaire allemand l'aveu personnel du Kaiser, qui a reconnu que la neutralité de la Belgique devait être violée.

En Angleterre, et notamment dans les

JOURNAUX SAISIS

Les journaux « l'Œuvre », la « Bataille », la « Libre Parole » ont été saisis, ce matin, par ordre du gouvernement militaire de Paris, pour avoir donné des détails circonstanciés sur l'arrestation du directeur du « Bonnet Rouge », Vigo dit Almoreyda, compromis dans l'affaire du chèque de 150.000 francs touché en Suisse.

La Crise Russe

Nous avons annoncé hier, en « Dernière Heure », la constitution du nouveau ministère Kerensky.

Avant résolu de conserver les portefeuilles de la guerre et de la marine, M. Kerensky a choisi comme collaborateurs immédiats à la guerre ; M. Savinkoff, révolutionnaire bien connu qui, en qualité de commissaire du gouvernement provisoire au front, a contribué activement à l'offensive et à la lutte énergique contre la démoralisation de l'armée et de la marine.

M. Lebedeff, émigré et lieutenant dans l'armée française, qui exerçait déjà la fonction de ministre de la marine.

Parmi les ministres qui faisaient partie du premier gouvernement provisoire, seuls MM. Kerensky, Nekrassoff et Terestchenko sont entrés dans la composition du nouveau Cabinet.

M. Tseretelli, qui fut l'initiateur de créer un Cabinet national, n'est plus au pouvoir. Malgré l'insistance de M. Kerensky, M. Tseretelli a refusé tout portefeuille, motivant son refus par son désir de se consacrer dans une activité intense aux organisations démocratiques, promettant toutefois au nouveau cabinet son complet appui.

M. Nekrassoff, qui aurait voulu se consacrer aux fonctions de remplaçant du président du Conseil, a cependant accepté le portefeuille des finances, ayant participé pendant 9 ans aux travaux de la commission du budget ; mais comme il ne se jugeait pas suffisamment compétent sur la question des impôts, il a invité à le succéder au poste de général du ministre des finances un spécialiste en cette matière, le professeur Krenszkyk, qui appartient au parti radical-démocrate.

Les ecclésiastiques Godynoff, ancien contrôleur de l'Etat, et Lvoff, ancien procureur général du Saint-Synode, ne sont pas entrés dans le nouveau gouvernement. M. Kerensky leur a exprimé ses vifs regrets de ne pas les avoir parmi ses collaborateurs, espérant toutefois qu'ils auront de nouveau l'occasion de travailler ensemble.

Parmi les nouveaux ministres, M. Avksentseff, ministre de l'Intérieur, est président du comité exécutif des députés paysans et membre du comité central du parti socialiste. Spécialiste économiste, il est président du comité économique dernièrement créé.

M. Zaroudny, ministre de la justice, est socialiste, connu pour sa participation aux procès politiques.

M. Kokochev, contrôleur de l'Etat, membre du comité central des cadets, professeur de droit, ancien président du comité des travaux préparatoires de convocation de la Constitution.

M. Yourassoff, ministre des voies et communications, membre cadet et de la première Douma, adjoint au maire de Moscou.

M. Kartacheff, procureur général du Saint-Synode, ancien professeur de droit canonique à l'Académie de Théologie.

M. Oidenbourg, ministre de l'Instruction publique, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

M. Nikitchev, ministre des R. T. T., social-démocrate, militaire, avocat, chef de la milice de Moscou.

Le gouvernement a l'intention de créer un organe spécial ayant pour compétence la direction suprême de toutes les questions ayant trait à la défense nationale.

Le dernier partie de la déclaration de M. Kerensky, du 4 août, fait allusion à cet organe, insistant sur la possibilité de renforcer la responsabilité du président dans le domaine de l'administration suprême de l'Etat.

SUR MER

LE BATEAU ESPAGNOL ASSAILLI

C'est une erreur du genre Madrid, 7 août. On confirme de sources officielles l'agression dont a été l'objet un bateau de pêche au large de Bilbao.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Mercredi matin

Paris, 8 août, matin. EN BELGIQUE. La lutte d'artillerie a pris, au cours de la journée, une certaine violence.

Sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, l'ennemi a prononcé une attaque sur nos positions du bois des Clairières. Une traction ennemie, qui avait réussi à prendre pied dans un élément de notre première ligne, a été rejetée aussitôt par notre contre-attaque.

Canonade intermittente sur le reste du front, plus vive à Fouest de GERNY et vers HURTEBIELE.

Mercredi soir

Paris, 8 août, soir. Au début de la nuit, activité très vive des deux artilleries sur la plus grande partie du front de l'AIENNE.

Des détachements qui tentaient d'aborder nos lignes à Fost de Vauxailon et à Fouest du Plateau de Californie, ont été repoussés par nos feux.

Au nord de SAINT-MIHIEL et en HAUTE-ALSACE. Des coups de main ennemis ont complètement échoué. Nuit calme partout ailleurs.

ARMEE D'ORIENT

Activité moyenne de l'artillerie sur l'ensemble du front.

Communiqués Anglais

PREMIER COMMUNIQUÉ Londres, 7 août, soir.

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité ordinaire des deux artilleries.

DANS L'EST AFRICAIN

Londres, 7 août, (officiel). Dans la région de Lindi, nous avons chassé, le 7 août, l'ennemi de ses positions avancées.

Un violent combat s'est engagé, l'ennemi contre-attaquant vigoureusement, lorsque nous avons cherché à envelopper le flanc droit de ses défenses dissimulées dans la brousse épaisse. Malgré la grande bravoure de nos troupes africaines, indiennes et britanniques, le résultat a été indécis, avec des pertes considérables des deux côtés.

Nous nous sommes retranchés sur le terrain conquis et nous reprendrons prochainement la marche en avant.

DEUXIÈME COMMUNIQUÉ

Londres, 8 août, midi. Des coups de main effectués avec succès, la nuit dernière, sur les tranchées allemandes vers Lombardye nous ont permis de ramener un certain nombre de prisonniers et une mitrailleuse.

NOS DÉPÊCHES

LOFFENSIVE DES FLANDRES

Nos 8.000 canons. Bala, 7 août. Tandis que dans la première bataille d'Ypres, en octobre 1914, Français et Anglais disposaient en tout de 800 canons, depuis le 75 millimètres jusqu'à 80 centimètres de calibre, aujourd'hui ils ont plus de 8.000 canons, parmi lesquels beaucoup atteignent 60 centimètres.

EN FLANDRE SE DECIDE LE SORT DE L'ALLEMAGNE

Bala, 7 août. La « Gazette de Voss » écrit : « Une base dans les Flandres suffirait à l'Allemagne pour élever avec ses escadrons d'avions tout notre bassin industriel et, par suite, pour chasser complètement l'Allemagne des mers. Sans industrie, l'Allemagne est réduite à merci. Il faut que nous conservions des positions entre la mer et la Lys, sans quoi nous perdons la guerre. En Flandre, se décide ce jour-ci le sort de l'Allemagne. »

LE GENERAL HIESCO

Paris, 7 août. Le général Hiesco, commandant en chef de l'armée roumaine, s'est rendu, hier, sur le front français de l'Alsace. Il a remis de la part du roi de Roumanie deux décorations à divers officiers généraux et supérieurs.

L'ARDEUR DES ROUMAINS

Paris, 7 août. A l'occasion de la cérémonie qui a eu lieu à la Sorbonne, le 28 juillet, le président de la République et le roi de Roumanie ont échangé des télégrammes. Nous lisons dans celui du roi de Roumanie : « Je vous remercie chaleureusement, Monsieur le président, des félicitations que vous m'adressez à l'occasion des succès remportés par mes braves troupes. Si des raisons indépendantes de ma volonté ont empêché pour le moment une offensive qui eût été décisive, le désappointement légitime causé par ce retard n'a pu en rien influencer l'esprit et la fermeté de mes troupes qui brûlent d'impatience de reprendre la marche en avant attendue depuis si longtemps. »

LOTTE D'EXTERMINATION EN SERBIE

Paris, 7 août. Le « Temps » publie une lettre d'un instituteur serbe réfugié dans la montagne, qui donne des détails très intéressants sur l'insurrection elle-même au mois d'avril dernier, que sur le traitement imposé à la population serbe par les Bulgares.

« Je me suis évadé, écrit-il, le 27 avril, des casernes bulgares avec 20 camarades. Nous étions 25.000 insurgés. Nous avons d'abord combattu contre une division allemande que nous avons mise en fuite ; puis nous avons été attaqués par deux divisions bulgares avec canons et mitrailleuses. Je fus pris, mais en prison et condamné à être pendu, mais dans la nuit on m'a libéré. »

« Nous sommes plus de 5.000 insurgés dans la montagne. Presque toutes les autres montagnes sont complètement prises. »

POIGNÉE DE DÉPÊCHE

— M. Basly, député de Lens, est arrivé mardi matin à Evian, venant d'Allemagne, avec un convoi de rapatriés.

— L'Académie des Sciences, M. Darro a exposé les observations de M. Hillebrandson, le savant météorologiste d'Upsal, qui, d'une longue série de faits expérimentaux, arrive à cette conclusion qu'une canonnade prolongée peut, évenement, hâter la précipitation d'une pluie et augmenter la quantité d'eau qui sera tombée normalement.

— Le prince Georges Karageorgovitch, de Serbie, ayant fait une chute de cheval pendant une inspection sur le front serbe, s'est assez sérieusement blessé. Il a été envoyé en Suisse pour y suivre un traitement.

— Le « Berliner Tageblatt » annonce que toutes les cloches des églises de Berlin viennent d'être enlevées à l'exception d'une seule petite que l'on considère comme suffisante pour assurer la service religieux.

— M. Winston Churchill et Mme Churchill, qui rentraient à Londres, ont en leur voiture heurtée à un croisement de routes par une autre automobile. M. et Mme Churchill, dont l'automobile a été mise en pièces, sont rentrés à Londres.

Dernière Heure

LA PRÉÉDICATION DE LA GUERRE

Zurich, 8 août. Un journal socialiste de Zurich publie une révélation intéressante sur les origines de la guerre. Il est prêt à donner les preuves que quinze jours avant l'envoi de l'ultimatum à la Serbie, un des chefs socialistes suisses reçut un officier suisse représentant le gouvernement de la guerre d'une des puissances centrales, lettre qui se terminait ainsi : « Nous marcherons. »

NE PARLONS PAS DE PAIX

Washington, 8 août. Le président Wilson a fait connaître par la voie de la presse que tout propos concernant la paix est, pour l'instant, futile, qu'il n'y a pas lieu d'en discuter actuellement et qu'il sera le premier à agir pour la paix quand le moment sera venu.

LES TRADES-UNION TIENNENT BON

Londres, 8 août. A l'occasion d'une manifestation, M. O'Grady, président de la Fédération des Trades-Union, a déclaré : « Ce que M. Henderson et les autres qui ont adopté une attitude sympathique à l'égard de la conférence de Stockholm, ne comprennent pas, c'est que nous ne pouvons pas nous rencontrer avec les représentants des puissances ennemies sans effectuer un compromis. Notre devoir est clairement de faire en sorte que l'idole à laquelle le peuple allemand a tout sacrifié soit brisée de manière à ne plus pouvoir être relevée. Cela une fois réalisé, le monde, y compris le peuple allemand, pourra respirer un air de liberté, mais ne le pourra qu'à cette condition. »

LES APPROVISIONNEMENTS

Londres, 8 août. La Chambre des Communes a adopté en troisième lecture le bill sur la production des blés.

« Au cours de la discussion, M. Frothers a dit que la Grande-Bretagne a consacré 500.000 hectares en plus pour la culture du blé et des pommes de terre ; elle dispose de suffisamment de vaisseaux pour amener en Angleterre la totalité du blé américain et pourra fabriquer des cotons pour trente-deux millions de livres sterling ; elle distribuera ainsi sept millions de livres sterling en salaires aux ouvriers. »

SUR LE FRONT ITALIEN

Rome, 8 août. Le général autrichien von Aehrenthal a transporté son quartier général de Trenta sur l'Innoce. De grandes concentrations de troupes sont signalées. Les Autrichiens retirent les troupes des tranchées de première ligne, afin de les soustraire à l'effet du bombardement. On assure que le commandant en chef organise la défense en vue de la campagne d'automne.

OU ALLIANTS ?

Amsterdam, 8 août. Un rapport est six croiseurs auxiliaires allemands ont été aperçus en large mer dirigés vers l'est. L'un des croiseurs remorquait un hydravion.

Trois torpilleurs, trois sous-marins et un aéroplane ont également été remarqués prenant la direction du nord.

TOUJOURS DES COMPLOTS

Le Havre, 8 août. Une information venue d'Amérique dit qu'un complot avait été tramé contre la vie des membres de la mission belge aux Etats-Unis. Les conspirateurs se proposaient de jeter des bombes dans l'auto des membres de la mission.

FEU DE PERSONNIERS RUSSES

Paris, 8 août. Pour la première fois depuis le commencement de l'offensive allemande et austro-hongroise en Galicie et en Ukraine, Lublindorf annonce un millier de prisonniers ; ce fait prouve que jusqu'à présent, les Russes ont remporté d'importantes succès dans les combats des tranchées.

LA SITUATION

Paris, 8 août. Sous la menace de l'encerclement, le front roumain a ainsi commencé à reculer. Et les armées de Kornilov se réve-

tant pas, les Roumains devront abandonner le territoire roumain, y compris Jassy, qu'ils possèdent encore. L'essentiel est de sauver l'armée et le gouvernement.

LA CONFERENCE DE STOCKHOLM

Stockholm, 8 août. La conférence socialiste internationale a été fixée définitivement au 9 septembre.

LES ETATS-UNIS

ET LA VILLE DE SOISSONS
New-York, 8 août. La riche ville américaine de Détroit (Etat de Michigan), a fait savoir qu'elle désire adopter la ville de Soissons et la réédifier à ses frais.

LE CHARBON DES ETATS-UNIS

New-York, 8 août. M. Wilson a étendu l'embargo au charbon et au coke.

LA CHINE ET L'ALLEMAGNE

Paris, 8 août. Les journaux officiels de Pékin assurent que la déclaration de guerre à l'Allemagne est rédigée et sera communiquée sous peu.

LA PIRATERIE BOGHE ET LA HOLLANDE

La Haye, 8 août. Au sujet de la mise en liberté du sous-marin « U-30 », le Handelsblad a déclaré que la décision prise est contraire à la convention des officiers de la marine néerlandaise qui rappelle que chaque fois que des sous-marins hollandais ont été coulés, un navire de l'officier de marine allemand a dû pour régler la question ; les protestations de la Hollande contre la campagne sous-marine n'ont servi de rien ; la Hollande a donc adopté une attitude inutilement conciliante.

L'INCIDENT HISPANO-BOGHE

Madrid, 8 août. L'indignation règne parmi les pêcheurs de la côte Cantabrique. Les milieux politiques jugent inadmissibles les explications données par le commandant du sous-marin qui a osé nommer le chalutier espagnol. L'opinion générale demande que le gouvernement prenne des mesures énergiques.

LA SITUATION EN ESPAGNE

Madrid, 8 août. Dans les sphères officielles on déclare que le gouvernement est décidé à employer les moyens les plus rigoureux dans le but de détruire les agitations dans le pays. Au cas, dit-on, où la grève générale serait déclarée, on n'hésiterait pas à procéder à l'état de siège.

LE GENERAL PAU

Lausanne, 8 août. Le Conseil d'Etat de Lausanne a offert au général Pau qui avait accepté l'hôte du Club des officiers français internés actuellement dans cette ville.

L'ARRESTATION D'ALMEREYDA

Paris, 8 août. C'est M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, qui s'est présenté lundi soir au domicile particulier d'Almeryda, à Madrid, et l'a invité à le suivre. Hier matin, Almeryda était conduit au Palais et emprisonné dans le cabinet de M. Drioux qui lui fit connaître les faits précis qui avaient motivé son arrestation. Cette information est la même que celle levée contre l'aval, accusé de commerce avec l'ennemi.

FIN DE NOTRE DERNIERE HEURE

Chronique Départementale

NOTRE PAIN

M. Viollette conseille le pain additionné de pommes de terre

M. Viollette, ministre du ravitaillement, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« A la date du 19 juillet, je vous ai invité à vouloir bien étudier le mélange de la pomme de terre à la farine pour la fabrication du pain. Je suis en possession actuellement d'un grand nombre de réponses qui me témoignent que les essais ont donné pleine satisfaction. Voici d'ailleurs le rapport que le préfet d'Eure-et-Loire a reçu de M. Gerola, directeur de la station économique de Chartres :

« J'ai pu constater, à Chartres, qu'à bien vouloir continuer ces précieux concours, de préparer du pain de cette sorte avec une addition de pommes de terre crues dans la proportion de 20 %. Je lui ai avisé communiqué les indications fournies par M. le préfet de la Haute-Vienne d'une part et la recette donnée par l'abbé Rosier dans son dictionnaire de l'agriculture édité en 1788 et qui n'est que la reproduction des instructions données par Parmentier dans son ouvrage « Le Pain et le Boulanger », édité en 1778. Les pains obtenus ont été très satisfaisants, comme vous avez pu vous en convaincre par vous-même. Je les ai trouvés tout aussi bons que le pain courant, sinon meilleurs. J'ai constaté qu'ils se sont conservés frais plus longtemps. Un pain rond que je n'ai entamé qu'après dix jours de fabrication était encore bon pour la consommation. L'analyse que j'ai faite fait de ce pain a donné les résultats suivants : Eau, 43,70 ; cendres, 1,18 ; matière azotée, 6,80 ; amidon, etc., 56,50 ; cellulose, 0,79 ; total, 100.

« Ce pain est susceptible de fournir à l'organisme par 100 grammes de matière normale, 253 calories G., c'est-à-dire un chiffre égal à celui du vieux pain beauceron (blé, seigle, orge) et à celui du pain de blé, orge. En cas de besoin, il y aurait donc dans la pomme de terre une ressource qui ne serait pas à dédaigner pour accroître la quantité de pain.

« Ces expériences me paraissent concluantes et je vous demande dès maintenant, en présence d'un déficit important de la récolte des céréales, de prendre des dispositions afin d'écrire tout gazpillage de pommes de terre. La récolte de cette denrée s'annonce comme devant être abondante ; il convient donc de l'utiliser dans la fabrication du pain. — Viollette. »

« On nous permettra d'ajouter un mot à cette circulaire :

M. le ministre assure que le pain qu'on lui a présenté est parfait. Nous ne demandons pas mieux que de le croire, mais nous avons vu aussi du pain aux pommes de terre et il n'approchait guère de la perfection. En raison de son densité différente, les deux pâtes ne se mélangeant pas, celle de pomme de terre produit des croûtes isolantes, qui maintiennent le fraîcheur du pain, c'est vrai, mais le rendent lourd et on en outre l'inconvénient d'entraîner l'ensemble fort désagréablement, dès que le pain vieillit.

« Peut-être est-ce un défaut de panification. Dans ce cas, afin que nous soyons avisés des mixtures indiquées, nous subséquons, que M. Viollette veuille bien fournir aux boulangers les instructions

nécessaires qui leur permettront de faire un pain équivalent à celui de M. Ridoux, de Chartres, que le ministre a trouvé parfait.

LA REPARTITION DE L'ORGE

Paris, 8 août. Nous croyons que l'administration se préoccupe d'organiser la contrainte et la répartition de l'orge de la prochaine récolte, dans les mêmes conditions et en adoptant le même régime que pour les autres céréales.

QUE L'ON BATTE LE VIEUX BLE

Un soldat béarnais « des environs de Pau », qui signe « Poil à la main », nous affirme que dernièrement, en Lorraine, les paysans n'avaient pas encore battu leur blé de 1916 et même une partie de la récolte de 1915.

De même, en arrière de notre front de l'Aisne, on voit de nombreuses meules de blé non battu, de la récolte de 1916.

Nous demandons aux amis que nous avons dans ces régions de vouloir bien confirmer ou démentir ces renseignements.

NOUVELLES RELIGIEUSES

M. l'abbé Surco, vicaire de Sainte-Marie d'Oléron, a été gravement blessé, dernièrement, en Alsace, où il était comme combattant. Les dernières nouvelles font espérer que les jours de M. l'abbé Surco ne sont pas en danger et que le vicariat de ce « curé » ne passera pas ses deux vicaires.

Nous remercions de son souvenir que le confère de M. Surco au vicariat de Ste-Marie, l'excellent abbé Clots est mort pour la France, il y a deux ans environ.

LES JEUNES GENS OISIFS

D'une circulaire adressée par M. le Préfet des Basses-Pyrénées à MM. les maires des communes chefs-lieux de canton, le 1er août 1917, nous extrayons les passages suivants :

« Monsieur le Maire,

« Dans un certain nombre de centres importants, l'opinion publique s'inquiète à juste titre de voir trop de jeunes gens, notamment de 12 à 16 ans, traîner oisifs dans les rues. Il y a de toute évidence un double danger matériel et moral.

« Récemment, une assemblée municipale, au vu de cette situation, émettait le vœu suivant :

« Que les Chambres votent le plus tôt possible une loi obligeant au travail tous les jeunes gens à partir de l'âge de 12 ans et donnant aux municipalités les moyens d'obliger ceux qui ne se livrent pas volontairement à une occupation utile à eux-mêmes ou à la collectivité, soit à suivre des cours d'apprentissage, soit à se livrer à certains travaux appropriés à leur âge qui entreprendront et développeront leurs forces physiques en même temps qu'ils gagneront leur seule morale. »

« En attendant qu'intervienne la loi sollicitée par ce vœu, j'estime que d'utiles mesures pourraient être prises dans les communes mêmes n'exigeant qu'une initiative locale et qui, si elles étaient appliquées avec méthode, seraient de nature, sans faire disparaître le mal, à le restreindre notablement. Je vais les examiner successivement :

« Veiller, de façon plus attentive que jamais, à la fréquentation scolaire. Il s'est produit sur ce point, depuis la guerre, un véritable fâcheux. Il est malheureux que les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

« Cela dit, j'examinerai ce qui pourrait être tenté à l'égard des enfants de plus de 13 ans.

« Il conviendrait tout d'abord de faire un recensement aussi exact que possible des jeunes gens de cet âge ne travaillant point régulièrement. La police locale le pourrait établir.

« La situation de chacun de ces jeunes gens oisifs, garçons ou filles, serait examinée par une commission spéciale. A l'initiative de la commune, les oisifs et les enfants qui, jusqu'à leur treizième année, ont pu l'habitude de ne pas aller à l'école, de vagabonder dans les rues, contractent ainsi de déplorables habitudes et continueront bien souvent à rester oisifs après leur treizième année accomplie.

« Il faut absolument que chaque municipalité fasse un effort spécial pour que cette fréquentation scolaire soit assurée dans toute la mesure où raisonnablement elle peut l'être en dépit des circonstances particulières ou quelques communes, du fait de la guerre, se trouvent placées.

OU VONT NOS SOUS ?

On a signalé l'intention, manifestée par plusieurs députés, de réclamer la démonstration des pièces d'argent et de cuivre, pour mettre un terme à leur thésaurisation.

Il est certain, dit la Monnaie, que les pièces d'argent et de bronze n'étaient pas thésaurisées, la crise qui sévit actuellement un peu partout n'existant pas. Jamais le pays n'a eu à sa disposition autant de monnaie divisionnaire.

A lors que le total de notre fabrication de pièces d'argent, de 1890 à fin 1914, soit durant une période de 25 ans, s'est élevée à 300 millions de francs environ, nous en avons frappé, dans la seule année 1916, pour près de 435 millions.

Le frappe de la monnaie de bronze a également été intensifiée ; elle a atteint pour 1916, plus de 4 millions et demi de francs. Il faut remonter à 1856, époque de la refonte générale des anciennes monnaies, pour en trouver une aussi importante. Au total, nous avons fabriqué plus de 250 millions de pièces. Si elles n'étaient pas distraites de la circulation, surtout dans les campagnes, elles devraient suffire à tous les besoins du pays. Actuellement, nous produisons journellement près d'un demi-million de monnaie d'argent et de 10 à 15.000 fr. de pièces de deux sous et d'un sou.

LE RENVOI A L'INTERIEUR DE LA CLASSE 1890

Paris, 7 août. En exécution des prescriptions d'une circulaire récente, les militaires (service armé) de la classe 1890, non agriculteurs, sont retirés des formations des armées pour remplacer dans les établissements, services et unités du territoire, les agriculteurs de la classe 1861 remis à la disposition de l'agriculture.

Les R. A. T. pères de cinq enfants ou veufs pères de quatre enfants, non agriculteurs, reçoivent également une affectation semblable.

LE TABLEAU D'AVANCEMENT DES MAGISTRATS

Le tableau d'avancement des magistrats pour l'année 1918 sera, à titre exceptionnel, dressé par anticipation et entrera en vigueur le 1er novembre 1917.

LES FONDS DE SUBVENTION

Voici, pour notre région, la répartition du fonds de subvention de l'exercice 1918. Landes, 147.600 fr.; Basses-Pyrénées, 85.100 fr.; Hautes-Pyrénées, 81.700 fr.

LA RECOLTE DES VINS

Un programme de répartition

Paris, 7 août. Au cours d'une réunion spéciale, les ministres du ravitaillement, du commerce, de l'agriculture et des finances ont examiné le programme de la répartition prochaine de la récolte des vins. Ils ont notamment recherché le moyen pratique de faire tomber certains contrats de pure spéculation, qui faussent complètement le marché des vins.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Nous avons dit hier que la chasse sera ouverte quinze jours plus tard qu'étaient la guerre. Dans notre Midi, la chasse ouvrirait vers le 15 août. Par conséquent, cette année l'ouverture aura lieu le dimanche le plus voisin du 1er septembre, soit le 2, la deuxième zone, à laquelle appartenait la région de Paris, le dimanche le plus voisin du 15 septembre.

Aucune modification n'est apportée au permis de chasse, qui ont toujours été et restent valables pour un an, que la chasse soit ouverte ou non. La seule entorse que subira la loi sur la chasse est en faveur des permissionnaires de sept ou dix jours qui pourront chasser sans permis.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daigmas, opticien, 14, rue Alexander-Taylor, marquait :

Pau, le 8 août 1917

9 heures..... Soleil..... + 19-2
Midi..... Couvert..... + 21-5
3 heures..... Couvert..... + 22-8
Maxima..... Couvert..... + 24-5
Minima..... Couvert..... + 14-0

Le baromètre qui était hier 744 mm., est aujourd'hui à 739 mm., avec tendance à la baisse.

LEGION D'HONNEUR

Est nommé chevalier, pour prendre rang du 11 mai 1917 :

M. Etchart (Léon-Félix-Arthur), sous-lieutenant à titre temporaire (réserve) au 18^e rég. d'inf. ; « Officier énergique et brave. Le 4 mai 1917, à la tête de sa section, s'est élané vaillamment à l'assaut de la position conquise, et a été blessé gravement le lendemain, au moment où il atteignait son objectif. »

A L'ORDRE DU JOUR

Voici la belle citation dont vient d'être l'objet le sergent aviateur Manchoulas, détaché à l'armée roumaine, et ancien élève de l'Ecole d'aviation du Pont-Long :

« Pilote d'une bravoure et d'une adresse remarquables. A déjà livré sur le front de Roumanie plus de 20 combats aériens au cours desquels il a abattu deux de ses adversaires.

« Le 23 mai 1917, chargé de protéger un avion de réglage et attaqué par un appareil de chasse, a fait face à l'ennemi qu'il combattit avec acharnement.

« Blessé à la tête, sa mitrailleuse mise hors de service par une rafale de l'adversaire, a continué néanmoins sa mission s'exposant aux coups adverses sans pouvoir riposter. Par son habileté et son courage, a permis à l'avion qu'il convoyait de rentrer sain et sauf dans nos lignes. »

Le sergent Manchoulas est titulaire de la Médaille militaire, Croix de guerre avec palmes, Vertu militaire roumaine, Croix et Médaille St-Georges russes. Nous apprenons qu'il vient d'abattre deux nouveaux appareils ennemis.

« Elle est adouçissante, la « Sève de Palmier » au point de rendre au teint la jeunesse disparue. Le flacon 3 francs, chez Mme Bru, 6, rue Victor Hugo, Toulouse, et on y revient. »

JAMAIS PLUS

cette odeur si incommode, le « Bain de Pieds Japonais » s'en charge et les parfums Pharmacies DENOIX ou COSTEDOAT, rue Préfecture, 0 fr. 40 le paquet.

OBJETS TROUVES

Déclarés au Commissariat Central

Un sac à main a été trouvé à la rue Serviez, par Mme Darrochon, à Jurançon.

POUR 4 SOUS, ça n'est pas 20 sous le litre

comme le vin d'aujourd'hui, vous aurez un litre de « Champagne » de nos jours, saine, hygiénique, pétillante. Demandez-la chez les épiciers.

GINEMA PALACE

Programme varié, qui pendant 45 minutes transporte sur les fronts de Macédoine, Roumanie, Franco-Anglais, où l'on peut voir notre artillerie d'assaut, les tanks, le général Petain décorant le drapeau du 410^e d'infanterie, les régions libérées, Craonne, etc., l'armée serbe, l'artillerie roumaine, l'armée américaine, le premier contingent de volontaires anglais venus d'Amérique, etc., etc.

Une scène sentimentale : « Les lois du monde » ; un joli voyage Pathécolor en Amérique et la « Fin d'une Aventure ». Du jeudi en matinée, au dimanche 12 août.

NOTA. — Jeudi soir, 9 août, Tournée Baret, avec Vilbert, dans « Ça Boulotte ». (Communiqué.)

Nouveauté et porte-bonheur, BAGUES en bois, chez Lennuyeur, 15, r. Serviez.

ETAT-CIVIL

Mélanine Hofana, soldat, né à St-Louis (Sénégal), 31 ans.

MONTEIN

Etat-Civil de juillet. — Naissances : Marie-Berthe Escuret. — Jean-Julien Vergez. — Marie-Rose Marque. — Marie-Jeanne Casenave.

Décès : Anne Bonnetou, veuve Pournes, 59 ans. — Marie Diuzaboulet, veuve Talon, 85 ans. — Catherine Campagne-Mina, 2 mois. — Jean Houclat, 57 ans.

PONTIACQ

Accident mortel. — Pierre Monicou-Candelid, ancien facteur, propriétaire à Pontiacq, se rendait samedi, en voiture, au marché de Vic.

En descendant la côte de Casteide, non loin de la maison Belloc, la bride s'étant coupée, la jument se décoiffa ; affolée elle prit une allure désordonnée et alla heurter une borne du pont qui sépare le territoire des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées.

Le choc fut si violent que le conducteur fut projeté à plus de six mètres en avant et qu'il resta inanimé sur la route. La bête et la voiture se renversèrent dans un fossé à 500 mètres plus bas.

Le malheureux Monicou, qui avait une fracture du crâne, fut transporté à l'hospice de Vic, mais il y succomba quelques heures après.

OLORON

— Voir plus haut, aux « Nouvelles Religieuses ».

Vol. — Un vol de 185 fr. a été commis au préjudice d'un sieur B..., ouvrier à Jurançon de notre ville.

Les soupçons s'étaient portés sur un de ses camarades d'atelier, T. R., d'origine espagnole, la police procéda à l'arrestation de celui-ci, qui a été trouvé en possession d'une somme correspondant à celle volée. Il a été écroué.

PHOTOGRAPHIE AMERICAINE

avenue de la Gare. M. OTTO-BECKER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que la maison sera ouverte consécutivement pendant sept jours, jusqu'au 12 courant. (3740)

CONVOI FUNÈBRE

Mme Vve Filhet et ses enfants, Mlle E. Filhet, Mme et M. Eygum et leurs enfants, Mme Vve Casamayou, les familles Superville, Mirassou, Lannes, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Eugène FILHET leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-père et cousin.

Les obsèques auront lieu le jour 9 août, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Oloron. Il ne sera pas fait d'autres invitations. (3744)

BAYONNE

Citation. — A été cité à l'ordre de la Brigade : « Oyhénart Dominique, aspirant chef de section aussi courageux et consciencieux que modeste. Possède au plus haut degré le sentiment du devoir. Au front, depuis le début de la campagne, à sa grâce à son calme, son mépris du danger, et son ascendant sur ses hommes, maintenir le moral de sa section, soumise pendant les journées des 28 et 29 avril à des bombardements incessants par torpilles et obus de gros calibre.

M. Oyhénart a été l'objet d'une 2^e citation à l'ordre du Régiment.

Concours de pouliches. — Le concours a eu lieu le 1er août, sur les Glacis. Voici les primes accordées à MM. :

300 fr., Peyreyre, Mouguerre ; 200 fr., Nounze, Lahoune ; 250 fr., Salama, Urçuit ; 250 fr., Nounze, Lahoune ; 200 et 500 francs, Durruy, prime de conservation ; 200 fr., Purra, J.-B., Briscous ; 125 fr., Lafourcade, Urçuit ; 125 et 500 fr., Guichenné, prime de conservation, Lahoune ; 125 fr., Darceanglier, Hasparren ; 100 fr., Lissart, Mendionde ; 100 fr., Darichon, Urçuit ; 100 fr., Peyreyre, Urçuit ; 100 fr., Istil, Hasparren ; 100 fr., Inaz, Mendionde ; 100 fr., Etcheverry, Urçuit.

(Non suitées. — 125 fr., Moynac, Guiche ; 125 fr., Peyreyre, Urçuit ; 100 fr., Guiche, Isturitz.)

BIARRITZ

Un nouveau journal. — Sous le titre de Sud-Express un nouveau journal vient de paraître à Biarritz. Il a pour rédacteur en chef M. Jolanda, ancien rédacteur en chef de « La Gazette ».

Avec le « Courrier » nous adressons à notre nouveau confrère nos souhaits de bienvenue.

MOUGUERRE

Brutale agression. — M. Anetias, conseiller municipal, se retirait dimanche soir d'Ustaritz, quand ayant dépassé le bourg de Villefranque, il fut assailli à coups de pierre, par des garçons de 16 à 18 ans de Villefranque et de St-Pierre d'Yrube, au nombre d'une douzaine, qui se tenaient cachés derrière les arbres bordant la route.

M. Anetias, gravement blessé à la tête et le corps tout meurtri de coups de cailloux, tomba sans connaissance dans le fossé où, plus tard, il fut relevé par des passants.

Le gendarmier d'Ustaritz a aussitôt ouvert une enquête.

ELEVAGE

CONCOURS-EPREUVE D'ETALONS

Il a eu lieu samedi dernier, 4 août, à Toulouse, 40 étalons y étaient inscrits, dont 8 pur sang arabe ; 5 pur sang à 50 % demi-sang à 50 % ; 10 pur sang à 25 % et 10 demi-sang